GRAND DEBAT « Parole aux associations »

Contributions

Associations, Démocratie et Citoyenneté

Public composé de représentants d'associations, d'anciens dirigeants d'entreprise venus à titre d'information, et de citoyens venant pour leur cause. La structuration des débats, en fonction du peu de temps réservé à ceux-ci (revendications, critiques, et propositions) et de la diversité des thématiques, a été très large et a permis les échanges...
14 personnes / 3 animateurs.

Défis / constats
«Actuellement, quelle est la reconnaissance du monde associatif en tant qu' espace d'apprentissage de la démocratie ? »
« Il y a de moins en moins de financements autour du fonctionnement des structures associatives, ceux-ci sont remplacés par des financements spécifiques (appels à projets, concours ...)
Réponse :
Le milieu associatif est obligé d'aller chercher des grands projets d'aller vers des financements plus structurants.
J'ai l'impression qu'une association fait obligatoirement de la démocratie car il y a dialogue permanent et une mixité des publics.
Pourtant parler de citoyenneté au sein d'un projet à une résonance politique et cela fait peur dans l'écriture des projets. Pourtant, elle accomplit ce rôle d'espace d'éducation, mais elle n'est pas reconnue au niveau de l'état.

Propositions :

- Aide aux montages de projets

Voir la construction des projets avec un conseiller jeunesse et sport qui puisse permettre l'accompagnement dans la rédaction des projets pour une meilleure instruction.

- Connaissance des orientations politiques

Afin de faire vivre la démocratie, certaines structures devraient inviter des représentants de listes électorales à partager leur vision de la démocratie locale.

- La place des jeunes dans les associations

Donner l'envie aux jeunes de s'investir au sein des conseils d'administration ou prendre une part active.

- Information sur les apports sociétaux des associations

Renforcer l'information autour de l'impact du monde associatif et la valorisation de l'engagement

- Choisir les stratégies avec les élus

Instaurer un budget participatif dans les communes pour une vraie vie démocratique.

Défis / Constats
Comment donner du temps au sein d'associations quand on a un emploi du temps chargé (travail, famille...)
L'associatif n'est plus forcément créateur de liens, il y a un phénomène qui diminue la mixité au sein des collectifs

Propositions :

- Créer des congés d'engagement

Dégager du temps de travail salarié de certaines personnes pour favoriser l'engagement bénévole.

- Créer des congés de solidarité :

Dégager du temps de travail salarié de certaines personnes sur des missions d'intérêt général à courte durée.

• Complément RSA

- Formation employeur

Reconnaître la vie associative comme un espace d'apprentissage dans des parcours de formation.

- Tiers lieux

Ouvrir des espaces de liberté avec dimension collective de proximité. Des espaces d'animations gratuites ouverts toute la semaine.

- Module parcours citoyen dans le parcours scolaire

Créer un module de formation autour de l'engagement et la participation active mélangeant théorie et pratique sur le terrain.

Associations, Démocratie et Citoyenneté

Défis/Constats :
Les jeunes bien accompagnés vivent une expérience de service civique réussi.
Certaines personnes ne se rendent pas compte des lieux où leur implication peut avoir un réel impact.

- **Service civique et développement personnel**

Favoriser le service civique au sein des associations car les jeunes peuvent se rendre compte de leur potentiel.

- **Engagement sur le quotidien**

Favoriser les pratiques d'engagement individuel au service de de la communauté, donner à voir des moyens de s'investir avec simplicité.

- **Travaux d'intérêt général**

Proposer des travaux d'intérêt général comme une punition après un crime ou un délit.

- **Hors les murs**

Il est important que les structures se mobilisent à l'extérieur de leur bâtiment afin de toucher un public plus large .

- **Eduquer les jeunes autour des problématiques contemporaines**

Donner à voir des enjeux de société aux jeunes afin qu'ils s'en emparent et qu'ils agissent.

Synthèse des cartes Défis / Idées / Constats :
Comment remettre du collectif dans les formes d'éducation ?
Comment l'école prépare aux actions collectives . Perte du sens du mot « collectif ».
Comment mieux reconnaître le rôle des associations dans l'apprentissage démocratique ?
Comment limiter les comportements clientélistes dans les associations et favoriser l'engagement des adhérents ?
Comment éviter que l'association soit un relai communautariste et trop politisé ?
Comment décloisonner l'effet de génération dans le secteur associatif ?
Restons militants sans avoir de vision utilitariste du bénévolat.
Doit-on faire revivre les patronages ?
Encourager encore plus le Service Civique, et en profiter pour permettre un apprentissage démocratique pour les jeunes volontaires.
Informer sur les limites du service civique (aider à la prise de conscience…)
Manque de moyens humains.
Il faut déployer les associations là où les besoins sont importants.
Plus de moyens humains pour l'accompagnement associatif.

Synthèse des solutions évoquées par les participants :
Travailler sur la responsabilité collective dès l'école (formation …)
Multiplier le nombre de délégués territoriaux à la vie associative et à l'éducation populaire pour qu'ils puissent être vraiment présents sur le territoire.
Ouvrir aux bénévoles les portes de l'Hôpital, des écoles et de tous les lieux encore trop fermés.
Permettre aux détenus d'être déployés sur des missions d'intérêt général.
Faciliter les contacts associatifs avec l'administration (un numéro de tel spécifique, un DDVA par secteur) …
Faire une vraie place aux jeunes dans les associations : donner de l'information associative dès l'école.
Simplifier et faire connaître largement l'accès aux congés d'engagement auprès des employeurs : mettre en place des « décharges associatives » comme sur le modèle des syndicats.

GRAND DEBAT « Parole aux associations »

Contributions

Associations, fiscalités et dépenses publiques

Public composé de représentants d'associations, d'anciens dirigeants d'entreprise venus à titre d'information, et de citoyens venant pour leur cause. La structuration des débats, en fonction du peu de temps réservé à ceux-ci (revendications, critiques, et propositions) et de la diversité des thématiques, a été très large et a permis les échanges...
⇒ 24 personnes / 2 animateurs.

Le mécénat
Problème d'identification des projets (méconnaissance du tissu associatif pour les dirigeants d'entreprises) – méconnaissance du principe de rentabilité – et donc de la défiscalisation.
Proposition : plus de visibilité sur les méthodes et principes de l'action de mécénat.

Taxe d'habitation
La suppression de la taxe d'habitation ne serait-elle pas un risque entraînant une baisse de l'attribution des subventions pour les associations ?
Proposition : compensation.

Autres taxes ex : TVA.
Les associations qui se disent ne pas être taxées lors des déclarations d'impôt, sont pourtant bien taxées au quotidien avec la TVA.
Proposition : elle pourrait-être facultative pour les associations.

Valorisation du bénévolat
Prendre en compte l'engagement bénévole, la valorisation du bénévolat dans le poids économique des associations.
Proposition : 10 ans de bénévolat = 1 année de retraite.

L'emploi dans les associations
Difficulté d'aborder le quotidien et développer l'association (recherche de financement) entre bénévoles, professionnalisation, et le manque de salariés qui pourraient être dévolus à cette tâche.
Proposition : exonération de la taxe sur les salaires propre au tissu associatif.

La suppression des emplois aidés a amené sur le marché de l'emploi une recrudescence de stagiaires parfois passant jusqu'à 3 ans cumulés et des Services Civiques (encouragés par l'état). Pour l'insertion de ces jeunes pas de cotisation !
Proposition : prise en compte (cotisation) pour la retraite.

Dépenses publiques
Prise en compte sur le coût de l'état afin de permettre le fonctionnement des associations au niveau local, dépenser mieux, gérer mieux, permettre la souplesse, ...
Proposition : simplification et identification (rôle de l'état, régions, départements, communes) des acteurs et financeurs..., suppression d'intermédiaires
Eviter l'utilisation abusive des finances publiques pour « boucler le budget »
Proposition : permettre les reports, de la souplesse.

L'attribution des subventions
Problème entre le temps de dépôt des dossiers et le retour des instructeurs...et le paiement ; les actions sont déjà entamées sans avoir l'accord de la prise en charge.
En lien avec les subventions « remettre l'action au cœur du projet au détriment du temps passé à remplir des dossiers »
Proposition : demande d'une réponse plus rapide

Associations, fiscalités et dépenses publiques

La réforme fiscale
« On attend toujours la remise à plat de la fiscalité promise par Monsieur le Président de la République, Monsieur Macron ».
Proposition : c'est mettre en œuvre tout de suite en concertation avec les acteurs de la fiscalité.

Intervention liée au handicap
Particulièrement en lien avec les ressources du ménage qui sont prises en compte dans l'attribution de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé)
Proposition : privilégier les ressources de la personne handicapée.

La difficulté d'obtenir les rescrits fiscaux, la baisse d'investissement public, le recours au mécénat et au financement privé encouragés par l'état mettent en danger les associations qui ne traitent pas de sujets « attirants », il y a la question d'égalité.
Est-ce que les associations doivent être dépendantes des dépenses publiques ?
Quelles autres solutions ?

GRAND DEBAT « Parole aux associations »

Contributions

La transition écologique dans le monde associatif

Public composé de représentants d'associations, d'anciens dirigeants d'entreprise venus à titre d'information, et de citoyens venant pour leur cause. La structuration des débats, en fonction du peu de temps réservé à ceux-ci (revendications, critiques, et propositions) et de la diversité des thématiques, a été très large et a permis les échanges...
⇒ 18 personnes / 2 animateurs.

L'impact du tourisme

La France est le pays avec une démocratie la plus dynamique. La France doit se doter d'un moyen d'acquérir un fond souverain (comme la Norvège).
La géothermie de grande profondeur est une solution écologique et peu couteuse pour chauffer les bâtiments.
Il faut que l'état nationalise EDF et les autres sociétés d'énergie pour nationaliser et avoir le contrôle de l'énergie en France.

L'électricité

Quelle électricité pour demain ? On va vers une augmentation de l'électricité mais on a besoin de produire de l'électricité propre. Il y a un souci de production propre pour trop de consommation électrique. (Attention au prix pour le citoyen : quelle quantité et à quel prix ?).

Transition écologique

Les associations quelque soit leur fonctionnement doivent intégrer et promouvoir la transition écologique.
Contraindre les industries à développer la transition écologique (attention, la taxe carbone est une des bases de la colère des citoyens).
Les voitures électriques ne vont pas aller bien loin car trop énergivores. Un participant se pose la question de savoir les avancés à propos de la voiture à hydrogène.
Au sujet de l'alimentation : trop de suremballage, il faut partir sur des choses plus nobles et écologiques et imposer aux industries la prise en compte de ces problèmes.
Prendre en compte la qualité de l'air en ville. Ainsi, il faut éviter les places de parking en plein milieu des centres villes et l'état doit mieux organiser les transports en commun.

Développement durable et associations

Essayer de faire de la pédagogie aux associations sur les gestes propres (attention aux lumières qui reste allumées, le chauffage, le tri des déchets). Les associations doivent interpeller les élus et militer pour un développement durable.
Privilégier pour une maison des associations les projets sur le thème du développement durable. Accentuer la formation et la prise en compte du développement durable. Faire des fiches pratiques sur des gestes simples à distribuer.
Tous les bâtiments en lien avec le monde associatif doivent être repensés au niveau de la gestion du tri sélectif, du compostage ainsi que de l'utilisation abusive de l'eau.
Les associations doivent être éligibles au certificat d'économie d'énergie au même titre qu'un particulier.
Il faudrait apprendre à consommer moins, et ainsi développer des formations à destination des associations pour consommer autrement.
L'éducation à l'environnement à l'école devrait être obligatoire (mais aussi être dans les CS, les MJC).
Favoriser le covoiturage dans les associations.
Cree un bonus de développement durable entre les financeurs et les associations pour inciter aux bons gestes.
Prévoir dans les statuts des associations leurs objets sociaux et environnementaux.
Par rapport aux friches industrielles : qui doit payer pour la dépollution ? en revanche, il faut prendre en compte la question de la biodiversité sur les friches.
Il faut associer la transition écologique avec la décroissance. Il faut moins consommer et repenser tous les systèmes de production.
Il faut crée un volume de richesse de la BCE et flécher l'argent de l'écologie.
Répartitir des subventions équitables et aider les associations à obtenir des subventions.
Mobiliser pour des marches, des rencontres et des débats autour des enjeux écologiques. L'écologie doit être liée à des projets sociaux.

Ondes

Protection des publics par rapport aux ondes électromagnétiques. Un participant se pose la question de savoir l'action du gouvernement pour protéger les enfants et les femmes enceintes par rapport aux ondes électromagnétiques (4G, wifi..).
Il y a un problème de durée quotidienne et dans le temps de l'exposition et de l'intensité aux ondes.
La solution peut être de remplacer la WIFI par des installations filaires.

GRAND DEBAT « Parole aux associations »

Contributions

L'organisation de l'état et des services publics

Public composé de représentants d'associations, d'anciens dirigeants d'entreprise venus à titre d'information, et citoyens venant pour leur cause. La structuration des débats, en fonction du peu de temps réservé à ceux-ci (revendications, critiques, et propositions) et de la diversité des thématiques, a été très large et a permis les échanges...
⇒ 18 personnes / 2 animateurs.

Constats :
Les associations se confrontent souvent à la complexité des montages des dossiers de demandes de subventions.
Dématérialisation dans le cadre du FDVA, pas de réponse en ligne.
Pas d'évaluation sur place.
« Brouhaha Administratif ». 1000 feuilles : beaucoup de fonctionnaires territoriaux. On observe une complexification et non une simplification. Mauvaise image du fonctionnaire.
Méconnaissance des systèmes de l'état par les associations.
Différence de traitement suivant le territoire.
Difficulté de la maîtrise d'internet pour certains.
Difficulté avec les services de la préfecture (arbitraire, injustice, refus de guichet : « pas d'existence » pour la personne.
Non accès aux droits pour les associations par manque d'informations.

L'organisation de l'état est devenue complexe et peu compréhensible : inertie que les associations n'ont pas.

Accès en ligne pour les personnes étrangères pour leur demande de papier compliqué.

Outil informatique ou demande en ligne pas forcement accessibles aux personnes en situation de Handicap. Délai bien trop long dans le traitement des dossiers des Maisons Départementales des Personnes Handicapées.

Période de réduction de coût : impression de devoir faire des choix. L'Etat doit faire des choix, et cela est difficile à comprendre pour les citoyens. Impression de gaspillage d'argent public.

Propositions :
Etablir un organigramme des services de l'état et des territoires pour les associations.
Idée d'avoir des conseillers d'éducation populaire, des correspondants départementaux pour les associations.
Renforcer la proximité des interlocuteurs. Mise en place de tiers lieux pouvant créer des liens administrations/associations.
Création d'une commission unique avec les différents financeurs avec présence du porteur du projet.
Création d'un Guichet unique à destination des associations.
Ne pas supprimer de postes de fonctionnaires. Attention aux hauts fonctionnaires (gros salaires). Quel management pour les fonctionnaires ?

Avoir un accord (premier niveau de dépôt) après dépôt d'un pré-dossier de demande de subvention avant de déposer un dossier complet (deuxième niveau).
Les associations modifient leur projet en fonction des demandes de subventions.
Transparence des subventions versées pour éviter le clientélisme.

La dématérialisation n'est pas synonyme de simplification. Création de points relais d'accès au numérique, notamment pour aider les associations.
Maison des services polyvalentes gérée par des citoyens.
Créer du lien, favoriser la dimension locale de proximité. De pair à pair. Garder des guichets et de l'accompagnement humain. Plus de services publics dans certains quartiers.

Apprentissage à l'école de l'état dans sa complexité. Reformer les personnes sur les métiers qui évoluent (réorientation).

Droit du citoyen : le service public doit fonctionner dans ce sens là.

Trouver des solutions, sur des territoires moins fournis en confiant des mandats, des missions aux associations.

Mutualiser, coopérer, défendre des projets ensemble entre associations et favoriser l'inter associatif.